Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 53 (1989)
Heft: 209-210

Artikel: 00L'explication de "se" omnipersonnel dans les langues romanes
Autor: Wunderli, Peter
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399837

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'EXPLICATION DE « SE » OMNIPERSONNEL DANS LES LANGUES ROMANES

1. Je me suis penché récemment sur un phénomène assez curieux dans bon nombre d'idiomes romans: l'extension du pronom réfléchi de la 3e pers. (*se*) à d'autres personnes (type: ⌜*nous se défendons*⌝, ⌜*tu se rappelles*⌝, etc.)[1]. Ce type de construction se trouve aussi dans des langues non-romanes: il est normal dans les langues slaves et baltiques, et il se rencontre dans certaines variantes de l'allemand: dialectes de l'Est et certains dialectes alémaniques (Haslital, Uri); dans les langues scandinaves il était caractéristique d'une phase évolutive maintenant dépassée[2]. En outre, le breton connaît le même phénomène (quoique avec des formes étymologiquement tout à fait différentes).

Si nous revenons pour le moment aux langues romanes, la situation se présente de la manière que voici:

— Le cas le plus fréquent est celui où le pronom de la 3e pers. est aussi valable pour la 1re pers. pl. (les autres personnes étant morphologiquement différenciées). Ce type se trouve dans un grand nombre d'anciens textes provenant de l'Italie septentrionale, et il existe à partir du XIIIe siècle aussi dans un certain nombre de textes toscans. En ce qui concerne les dialectes modernes, nous l'avons rencontré dans la Suisse italienne (particulièrement à Lugano, Rovio, dans la Val Calanca et dans la Leventina), en Piémont, Ligurie, Émilie, Ombrie et dans le langage populaire de Rome. En dehors de l'italien, il est attesté dans le romanche des Dolomites, en occitan et dans certains dialectes gascons.

— Un 2e type est celui où *se* s'est imposé pour tout le pluriel (1re/2e pers., à côté de la 3e pers. sg./pl.). Il se rencontre en sarde, en catalan et partiellement en gascon. En outre, il est attesté dans certains dialectes français et franco-provençaux ainsi qu'en français populaire. De plus, nous

(1) Cf. P. Wunderli, *« se » omnipersonnel dans l'« Aquillon de Bavière » ?*, in: G. Holtus/H. Krauß/P. Wunderli (eds.), *Testi, cotesti e contesti della letteratura franco-italiana,* Tübingen 1989, pp. 80-111. Pour le français avancé, v. déjà H. Frei, *La grammaire des fautes,* 1929, 147-8.

(2) Cf. Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale,* Paris ²1966, p. 250.

l'avons trouvé dans certains dialectes vénitiens (Ronchis, San Stino di Livenza), en frioulan littéraire et dans le parler d'Udine. Il est enfin connu dans la Val Gardena et dans une large partie du surmiran, une variante du romanche des Grisons (particulièrement dans le Sutsés).

— Le 3e type — beaucoup plus rare que les deux précédents — est celui où *se* (3e pers. sg./pl.) s'est étendu aux 1re/2e pers. pl. et à la 2e pers. sg.: il ne reste donc que la forme *mi/me* qui montre une caractéristique personnelle spécifique. Ce type est attesté dans certains dialectes du parler bergamasque et aussi dans certains idiomes frioulans (en partie à Udine; à Gorizia et à Tramonti di Sotto).

— Reste encore le dernier type, celui où les formes remontant à SE sont valables pour tout le paradigme. Il se trouve en Suisse italienne pour le dialecte de la Collina d'Oro, pour le milanais populaire et quelques dialectes voisins ainsi que pour une partie des dialectes bergamasques. En outre, nous l'avons rencontré dans le vénitien d'Istrie (Fiume). En ce qui concerne le romanche, il est attesté en frioulan (Maniago), dans la Surselva et la Sutselva ainsi que dans la partie septentrionale du Surmeir. Il se pourrait qu'il ait aussi existé en vegliote, et il semble qu'il soit aussi en train de s'étendre en français populaire.

Les langues romanes montrent donc, quant à ce phénomène, une image bigarrée. En guise de résumé général, le regretté Helmut Stimm a fort bien décrit la situation(3):

— Du point de vue de la fréquence, l'extension de *se* se rencontre le plus souvent pour la 1re pers. pl.; la deuxième place revient à la 2e pers. pl. Il est relativement rare que le singulier soit affecté; si c'est le cas, *se* semble plus facilement gagner la 2e pers. que la 1re.

— Dans la Romania, les descendants de SE n'ont été généralisés nulle part pour le singulier seulement; l'existence du phénomène pour le pluriel semble être une *conditio sine qua non* pour sa pénétration dans le domaine du singulier.

— C'est toujours le réfléchi de la 3e pers. qui est généralisé; aucune des autres formes du paradigme réfléchi ne semble être capable de jouer un rôle analogue.

Voilà la description (sélective) des faits. Toute explication historique devra en tenir compte.

---

(3) Cf. H. Stimm, *Ein universelles Prinzip im Prozeß der Verallgemeinerung des Reflexivpronomens?*, *PzL 6* (1974), 5-33, part. p. 18/19.

2. Il s'agit maintenant de trouver une explication du phénomène que nous venons de décrire. A l'exception du bas-breton, toutes les formes en question remontent à une forme **se-//*seue-/*sue-* de l'indo-européen commun[4] qui ne connaissait qu'un seul réfléchi pour toutes les personnes grammaticales. Cette situation ne semble avoir subi aucun changement dans les langues slaves et baltiques modernes, mais elle n'est pas faite pour expliquer la généralisation du réfléchi de la 3e personne dans les langues romanes (et germaniques). Déjà Schuchardt a déclaré à ce sujet avec emphase en 1884:

> Die Auffassung daß... eine fragmentarische Fortsetzung des ursprünglichen Zustands vorliege, ist auf's bestimmteste abzuweisen; wir haben eine Neuerung...[5]

Que la situation romane ne puisse pas dépendre directement des données en indo-européen commun découle déjà du fait que le latin ne connaît plus aucune trace de l'ancienne situation et montre un système qui correspond dans sa structure de base à ce qui est aussi documenté pour les grandes langues littéraires de la Romania[6].

Une telle explication n'a d'ailleurs plus été tentée depuis plus d'un siècle.

2.1. Une explication qui jouit cependant toujours d'une certaine faveur est celle qui fait valoir une influence étrangère sur les langues romanes. Pour Schuchardt, par exemple, il est évident que les généralisations en vénitien, en frioulan et en vegliote remontent à une influence du slovène et du serbe[7]. Prader-Schucany[8] semble suggérer une situation semblable pour le sursilvan: la langue étrangère dominante serait dans ce cas-là l'alémanique du canton d'Uri, relié pendant longtemps de façon très étroite à la Surselva (rapports commerciaux passant par le col de l'Oberalp; la Val d'Urseren appartenant pendant longtemps au couvent de Disentis).

Je ne nierais certainement pas la possibilité d'une influence slave sur

(4) Cf. K. Brugmann/B. Delbrück, *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* II/2, Straßburg 1911, § 391 ss.

(5) Cf. H. Schuchardt, *Slawo-Deutsches und Slawo-Italienisches.* Dem Herrn Franz von Miklosich zum 20. November 1883, Graz 1884 (Réimpression München 1971), p. 105.

(6) Cf. p. ex. E. Kieckers, *Historische lateinische Grammatik,* mit Berücksichtigung des Vulgärlateins und der romanischen Sprachen, vol. 2, München 1931, p. 119 ss.

(7) Cf. Schuchardt, *Slawo-Italienisches,* pp. 105, 108.

(8) Cf. S. Prader-Schucany, *Romanisch-Bünden als selbständige Sprachlandschaft,* Bern 1970, p. 136 N 7.

le frioulan, le vegliote et le vénitien (surtout d'Istrie), et on ne peut pas non plus exclure une influence alémanique sur le sursilvan. Mais que faire de toutes les autres langues, de tous les autres dialectes romans? Comment invoquer une influence slave, alémanique ou allemande pour le milanais, le sarde, le catalan, l'occitan, etc.? Étant donné qu'aussi un «parachutage» n'est guère probable, cette explication s'avère insuffisante pour la totalité du phénomène tel que nous l'avons pu observer dans les langues romanes.

2.2. Une autre explication qui jouit d'une certaine faveur est celle qui invoque l'évolution phonétique pour justifier l'extension de l'usage de *se*. Blasco, par exemple, voudrait justifier, de cette façon, l'emploi de *se* pour les 1re/2e pers. pl. en catalan, en gascon et en sarde(9): d'après lui, *nos/vos* auraient été réduits à *ns/vs* en position proclytique; les consonnes *n/v*, en position faible devant *s*, auraient été assimilée ou dissolue respectivement; finalement, il se serait produit une voyelle d'appui (-*e*) en emploi enclytique après consonne.

Une explication semblable a été proposée par Ascoli pour le sursilvan(10); elle est encore adoptée par Prader-Schucany: «In der 4. und 5. Person konnte sich möglicherweise proklitisches *nus, vus* auf lautlichem Wege *sα* (SE) nähern: Lautliche Reduktion proklitischer Pronomina im Altsurselvischen ist zwar selten, doch ist sie gerade bei den Reflexivpronomina, welche im Gegensatz zu den übrigen Personalpronomina überall und immer proklitisch bleiben, am wahrscheinlichsten.»(11) Les réserves qui se font jour dans ce passage ne sont que trop justifiées: des formes asyllabiques du type *n's, v's* (ou des développements ultérieurs sur une telle base) ne sont nulle part attestées en sursilvan(12). Et que faire de *se* pour les 1re/2e pers. sg.? Ici, une explication phonétique est totalement exclue. Pour certains cas isolés, elle peut paraître acceptable; elle n'est cependant pas faite pour expliquer la totalité du phénomène dans les langues romanes de façon satisfaisante. Ceci a été déjà constaté avec beaucoup de perspicacité par Meyer-Lübke(13):

> Es ist schwer zu sagen, ob alle diese Erscheinungen zusammenhängen, ob also die Gründe für den Ersatz von *nos* durch *se* überall dieselben

(9) Cf. E. Blasco, *L'estensione del pronome riflessivo SE in sardo e nelle lingue romanze, VRom. 43* (1984), 12-35, part. 14-19.

(10) Cf. *AGI 7* (1880-83), 455/56 N 3.

(11) Cf. Prader-Schucany, *Romanisch Bünden,* p. 136 N 7.

(12) Cf. H. Stimm, *Medium und Reflexivkonstruktion im Surselvischen,* München 1973, p. 38.

(13) M-L, *RG* III, p. 403.

> sind. In Béarn ist eine lautliche Entstehung von *-s* aus *-ns* nicht ausgeschlossen, und auch *-se* kann zur Not so entstanden sein... Auch in Graubünden unf Friaul wäre *-s* aus *nos, vos* bei Enklise und selbst bei Proklise nicht unmöglich, so daß also etwa ein vorvokalisches oder ein angehängtes *-s* aus *nos, vos se* auch vor Konsonanten *se* anstelle von *nos* usw. herbeigeführt hätte. Aber für das Vegliotische ist diese Annahme ausgeschlossen, und will man da, was nicht gerade wahrscheinlich ist, an slawischen Einfluss denken, so ist damit auf keinen Fall in Norditalien auszukommen. Wiederum könnte im ven. oder gen. *se damo* wohl einem tosk. *ci diamo* entsprechen, aber nicht das lombardisch-emilianisch-toskanische *se, si* und nicht das provenzalische, in welchem Nachahmung der genuesischen Redeweise zu sehen die weite Verbreitung verbietet. Es muß sich also wenigstens auf einem Teil dieses Gebietes bei der 1. Plur., vielleicht zunächst in der Aufforderung, bei reflexivem Verbum der Begriff der Person so abgeschwächt haben, daß die bloße Andeutung des Reflexivums durch *se* als genügend erachtet wurde.

Dans ses grandes lignes, cette argumentation est très judicieuse, quoiqu'il soit difficile de comprendre pourquoi Meyer-Lübke refuse de façon si catégorique la possibilité d'une évolution *tš* > *ts* > *s* en Émilie et en Lombardie: ce phénomène est suffisamment attesté(14).

2.3. Un 3e type d'explication est de nature syntaxo-sémantique. Blasco, p. ex., choisit cette voie pour l'occitan, le romanche et l'italien(15). D'après lui, il faudrait partir du fait que la construction *si canta* peut s'employer à la place de *cantiamo,* la construction «impersonnelle» constituant le terme non-marqué d'une opposition participative et pouvant par là s'employer aussi à la place du terme marqué; avec une construction (en tout cas originairement) emphatique, on pourrait arriver ainsi à *noi si canta.* Mais comment passer de là à *noi si laviamo*? Blasco invoque pour ce dernier pas l'équivalence discursive possible de *un po' di acqua per lavarci/lavarsi,* qui permettrait finalement d'introduire la séquence *noi si* dans *noi ci laviamo* (> *noi si laviamo*). Ce qui rend un peu suspect cette explication (sans pourtant l'invalider) est le fait qu'elle a recours à l'idée de contamination. Le grand problème réside cependant — et encore une fois — dans le fait que de cette façon l'extension du phénomène à la 2e pers. pl. et aux 1re/2e pers. sg. reste inexplicable(16).

(14) Cf. Rohlfs, *It.Gr.* I, p. 256.
(15) Cf. Blasco, *VRom. 43* (1984), 23-26.
(16) Pour une explication semblable, mais sans le détour par les constructions infinitives, cf. Rohlfs, *It.Gr.* II, p. 192.

2.4. L'explication de H. Stimm[17] finalement est — en principe — de nature logico-sémantique. Il part de la «three feature analysis of person properties» de Postal[18] qui, en fin de compte, revient à l'analyse logique traditionnelle des personnes du pluriel:

nous: *moi* + *toi* / *moi* + *lui* / *moi* + *toi* + *lui*, etc.
vous: *toi* + *lui*, etc.
eux: *lui* + *lui*[19].

Ces «personnes» sont toujours considérées comme des traits positifs dans la structure sémantique des unités linguistiques correspondantes. L'argumentation de Stimm revient, somme toute, à ceci: étant donné que dans la plupart des constellations est contenu une 3e personne, on aurait tout simplement renoncé à tenir compte des autres personnes en faveur d'une caractérisation explicite de la réflexivité (les pronoms autres que *se* étant indifférents par rapport à l'opposition '+/— réflexif'). — J'avoue franchement qu'il m'est difficile de suivre ce raisonnement:

— L'analyse de Postal/Stimm est une analyse logique et non une analyse sémantique. Or, il n'est que trop bien connu que très souvent la structure linguistique (sémantique) et l'analyse logique ne coïncident pas.

— Si les trois personnes étaient vraiment, et sur un pied d'égalité, des marques sémantiques positives, je ne vois pas comment on pourrait faire abstraction d'une 1re ou d'une 2e pers. pour pouvoir généraliser *se*. De tels phénomènes ne sont possibles que dans les cas où nous avons affaire à une opposition privative (participative) en faveur du terme non-marqué; dans le cas des oppositions équipollentes (et les oppositions proposées semblent appartenir à cette catégorie), ce genre de mécanismes devient inacceptable.

En outre, cette manière de voir nous laisse encore une fois sur notre faim en ce qui concerne l'extension de *se* aux 1re/2e pers. sg.: jamais ces deux formes ne peuvent contenir un trait [+ III]. Finalement, on est ainsi renvoyé à une notion vague d'«analogie» qui n'explique rien.

3. Vu les inconvénients des explications présentées jusqu'ici, il me reste à présenter une solution plus adéquate qui évite les apories mentionnées. La base de mon explication est une structure hiérarchisée de sèmes constituant un système d'oppositions privatives. Ceci implique que le terme non-marqué

(17) Cf. Stimm, *Medium*, p. 39 ss., *PzL 6* (1974), 24 ss.
(18) Cf. P.M. Postal, *On So-called «Pronouns» in English*, in: D.A. Reibel/S.A. Shane (eds.), *Modern Studies in English*, Englewood Cliffs N.J. 1969, pp. 222-23.
(19) Dans ces formules, il n'y a que *lui* qui est pluralisable (> *eux*).

d'une opposition peut s'employer à la place du terme marqué, mais que la substitution inverse n'est pas possible. Même dans le premier cas, les besoins communicatifs exigent normalement une spécification du terme non-marqué à l'aide d'éléments cotextuels et contextuels.

Cette structure personnelle hiérarchisée se présente pour le réfléchi dans les langues romanes (et dans beaucoup d'autres langues) de la manière que voici:

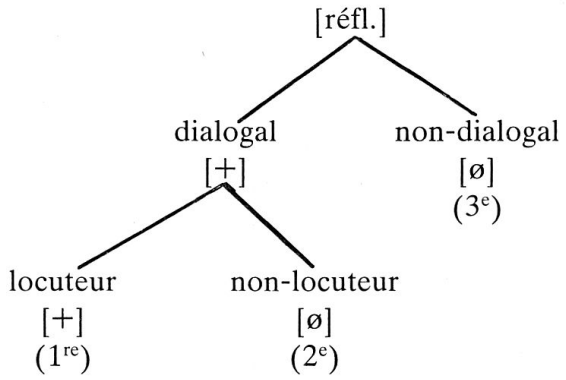

Cette structure est représentée en fr., p. ex., par les formes *me/te/se* pour le sg., *nous/vous/se* pour le pl.; elle implique que la 3e pers. (*délocutaire*) est absolument non-marquée ('ø locuteur', 'ø dialogal'), et c'est justement pour cette raison qu'elle peut servir de terme de neutralisation pour les deux autres personnes[20]. Ce type de structuration est d'ailleurs assez courant dans les langues romanes; nous avons p. ex. rencontré des structures semblables pour le démonstratif en espagnol, en italien et pour les dialectes romanches (à l'exclusion du sursilvan), et il est aussi à la base du système démonstratif de l'ancien français et du roumain[21].

Si nous revenons maintenant au problème de la généralisation, il est clair que cette structuration sémantique avec le délocutaire comme terme absolument non-marqué est à la base du phénomène: elle crée la possibi-

(20) Pour une conception semblable cf. aussi P. Tekavčić, *Grammatica storica dell'italiano* II, § 575.4; K. Heger, *Personale Deixis und grammatische Person, ZRPh. 81* (1965), 76-97, part. p. 76 ss. (ainsi que les travaux cités par Heger).

(21) Cf. P. Wunderli, *Le développement structural du démonstratif roumain, RRLi. 12* (1975), 715-22, part. p. 721; id., *VRom. 32* (1973), 183; id., *Theodor Gartner und das bündnerromanische Demonstrativum,* in: G.A. Plangg/M. Iliescu, *Akten der Theodor Gartner-Tagung 1985,* Innsbruck 1987, pp. 189-208.

lité d'employer *se* pour toutes les autres personnes (aussi bien du pluriel que du singulier), à condition que la personne incidée soit explicitée ailleurs — et ceci est régulièrement le cas là où le pronom sujet est présent dans la chaîne discursive ou une terminaison verbale univoque permet de l'identifier. C'est dans ce cadre général que peuvent devenir efficaces maintenant toute sorte d'autres facteurs:

— La réduction phonétique qui se produit dans certains idiomes pour les formes de la 1re, en partie aussi de la 2e pers. pl., trouve dans ce cadre sa «patrie sémantique». Le repêchage du facteur phonétique nous permet d'expliquer certains phénomènes de fréquence qui jusqu'ici posaient des problèmes. Tout d'abord, *nos/ns* se réduit plus facilement à *s* (> *se,* etc.) que *vos/vs* — et *se* pour la 1re pers. pl. est beaucoup plus fréquent que pour la 2e pers. pl. En outre, les données phonétiques expliquent pourquoi la généralisation de *se* au singulier est beaucoup plus rare qu'au pluriel: ici l'appui par l'évolution phonétique manque régulièrement.

— Le cadre sémantique esquissé permet aussi de tenir compte de l'influence éventuelle d'idiomes étrangers tels que les langues slaves ou l'alémanique sur des «langues en contact»: la structure sémantique crée pour ainsi dire une prédisposition pour l'adoption de ces structures (géographiquement) contiguës.

— La base sémantique crée aussi la possibilité de tenir compte de constructions partiellement équivalentes comme *dell'acqua per lavarsi/ lavarci*: *si* peut être interprété comme forme non-marquée employée à la place de *ci.*

— Finalement, ces données sémantiques sont à la base de toutes les extensions analogiques de notre phénomène, p. ex. en sursilvan l'extension historiquement saisissable du pluriel au singulier[22].

Ainsi, les essais d'explication antérieurs n'ont pas complètement perdu leur valeur: ils sont pour ainsi dire «repêchés» et fonctionnent maintenant comme une sorte de catalyseurs dans un cadre explicatif plus général et plus large: ce sont des facteurs qui favorisent le phénomène de neutralisation dans la hiérarchie des phénomènes syntaxo-sémantiques que nous venons de dégager. Cette manière de voir nous permet d'éviter le recours à de fausses généralisations (explication phonétique, influence étrangère) ou à des explications passe-partout du type «fausse analogie»,«anacoluthe», etc.

---

(22) Cf. p. ex. Stimm, *Medium,* p. 12 ss.

4. Avec ces remarques «intégratrices», nous voilà arrivés aux conclusions générales à tirer de notre exemple particulier qui s'est avéré fort instructif. Il va de soi que les principes «classiques» de toute explication doivent être remplis: L'explication historique doit être *non-contradictoire* et *exhaustive.* Les explications traditionnelles de l'extension de *se* n'étaient pas capables de remplir ces exigences: elles violaient soit l'un, soit l'autre de ces principes, soit les deux à la fois. Quant au troisième des critères «classiques», celui de la simplicité, il est bien connu que sa définition pose des problèmes presque insurmontables et qu'il est fort difficile à manier. Néanmoins, l'explication que nous venons de proposer est décidément plus «simple» que ses prédécesseurs.

Une deuxième conclusion s'impose cependant: en linguistique historique, les explications monocausales sont presque régulièrement insuffisantes, voire fausses. Il y a toujours une multitude de facteurs qui influencent une évolution historique, car la langue est un phénomène social intégré dans un réseau de phénomènes sociaux d'une complexité étonnante. Étant donné que la genèse d'un phénomène diachronique dépend d'une pluralité de facteurs, son explication doit aussi être plurifactorielle. Ajoutons que la constellation des facteurs efficaces peut varier d'un idiome à l'autre, et ceci même pour un seul et même phénomène (comme le nôtre). Ceci complique naturellement l'explication historique d'une façon à faire peur.

Tout ceci débouche sur la constatation que les phénomènes évolutifs ne sont ni volontaires ni fortuits: ils sont d'un troisième ordre ou, comme l'a dit R. Keller[23], des phénomènes «de la main invisible». Expliquons-nous à l'aide d'un exemple. Vous serez d'accord avec moi que personne n'a voulu les nombreux embouteillages dont nous souffrons chaque jour. Sont-ils fortuits? Certes pas! Les causes? Multiples: des rues et des carrefours mal construits; des feux mal réglés; un nombre de voitures trop élevé pendant les heures de pointe; des conducteurs qui ne démarrent pas assez vite; des piétons qui traversent incorrectement la rue; un camion en panne; un accident; etc. Autre exemple. Imaginez-vous une université moderne avec de nombreux bâtiments (plus ou moins jolis) reliés par des petits chemins tortueux qui découpent de grandes étendues de gazon. A un certain moment on constate qu'il existe des pistes sur le gazon. Personne n'a voulu les créer (surtout pas les architectes!), et pourtant elles

(23) Cf. R. Keller, *Zur Theorie des sprachlichen Wandels, ZGL 10* (1982), 1-27; id., *Bemerkungen zur Theorie sprachlichen Wandels, ZGL 12* (1984), 63-81.

ne sont pas fortuites, car elles constituent le chemin le plus court entre les bâtiments. Les raisons qui ont incité étudiants et professeurs à choisir ces raccourcissements peuvent être multiples: paresse normale de l'homme adoptant la solution du moindre effort; manque de temps entre deux cours; insouciance et imitation des autres («mode»); une averse qui fait chercher le plus vite possible un abri; chemins bloqués par une démonstration; etc. etc. Dans ces deux exemples aussi bien qu'en linguistique historique, on n'arrivera probablement jamais à identifier tous les facteurs possibles et à pondérer leur juste poids: il faudra toujours se contenter d'un faisceau incomplet de causes possibles qui normalement ne s'excluent pas, mais se complètent ou peuvent au moins se compléter. Qu'il existe dans ce faisceau des composantes plus facilement identifiables et d'autres plus cachées va de soi; ceci n'implique cependant pas que les éléments les plus évidents soient les plus importants. L'explication historique semble ainsi devenir une tâche insoluble si l'on ne se contente pas de solutions court-circuitées.

Et pourtant, la situation n'est pas tellement désespérée qu'on pourrait le croire. La solution consiste dans une distinction déjà fort ancienne, celle entre cause nécessaire et cause suffisante. Les deux notions d'origine philosophique et théologique permettent de donner un nouveau sens à l'explication historique. Ce qu'elle peut — et doit — fournir, c'est la définition de la cause (ou des causes) nécessaire(s) de chaque phénomène évolutif, c'est-à-dire du cadre général dans lequel il s'est produit et qui l'a rendu possible. Dans ce sens, notre hiérarchie sémantique des relations personnelles constitue une cause nécessaire (mais pas suffisante). Les causes suffisantes ne semblent pas exister en linguistique, car il n'existe pas de déterminisme absolu dans la vie des langues. Leur place est reprise par le faisceau de causes possibles sus-mentionné.

Une linguistique historique digne de ce nom s'occupera avant tout de la définition des causes nécessaires. Quant à l'identification des causes possibles, elle n'y renoncera certainement pas, mais elle traitera cet aspect avec toute la prudence nécessaire et en pleine conscience du fait que les résultats dans ce domaine resteront toujours fragmentaires et par là — jusqu'à un certain degré — incertains; ils seront sujets à des révisions périodiques en rapport avec la réorientation permanente des intérêts scientifiques.

Düsseldorf. Peter WUNDERLI